

Sud former une confédération solide. Personne n'en voudra au comte de Beust faisant cet aveu : « Il « nous est permis de désirer la Confédération du Sud « et peut-être la désirons-nous en réalité. » Et le journal continue en disant : « Mais le chancelier de la monarchie renonce complètement à la pensée de revanche pour Kœniggrätz lorsqu'il ajoute : « Nous ne pouvons et ne voulons pas fonder la « Confédération du Sud, ni contribuer à la fonder. « Si elle s'établit, personne n'aura le moindre droit de dire qu'elle est l'œuvre de suggestions autrichiennes¹. »

Ce passage, surtout si on le rapproche de la dépêche adressée par M. de Beust le 4 avril 1869 aux représentants de l'Autriche à Munich et à Stuttgart, où il donne l'assurance formelle que l'Autriche n'a ni le droit, ni le désir de se mêler des affaires de l'Allemagne du Sud, permet de se faire, croyons-nous, une idée exacte de ce que fut en 1869 la politique autrichienne dans la question allemande. Politique un peu incertaine, sans plan bien arrêté, s'en remettant surtout pour la réussite au hasard, à la Fortune, n'ayant en somme d'autre ligne de conduite que celle qui consisterait à tirer éventuellement des événements le meilleur parti possible... contre la Prusse. Et voilà encore un sujet de mécontentement sérieux pour les premiers adhérents de

1. *Mémoires du comte de Beust* (traduction Frédéric Kohn Abrest), t. II, 1866-1885, p. 221-222.